



Inter- centre de la CFE-CGC de Schneider Electric

Le 15 novembre 2007

Lettre ouverte à Jean François Pilliard Directeur Général Ressources Humaines Stratégiques et Organisation.

Object : vous faire part de nos interrogations à la suite de votre note du 14/ 11/ 2007 : « Vocation, finalité et champs de responsabilités de la Direction des Affaires Sociales France ».

Monsieur le Directeur,

Nous nous permettons de vous faire part de nos interrogations à la suite de la publication de la note citée en référence, dont le contenu n'a fait l'objet d'aucune présentation aux organisations syndicales.

Dans le paragraphe « La vocation de la Direction des Affaires Sociales France » vous évoquez "l'évolution rapide de ces organisations (entités France)".

Nous avons eu ces dernières années des évolutions importantes, prévoyez- vous d'en augmenter le nombre et la vitesse dans un futur proche ?

Dans le paragraphe « Ses missions principales », nous notons :

- *"Contribuer à l'optimisation, la convergence et la performance des politiques sociales collectives en France dans un souci de **cohésion sociale et de valeur ajoutée.**"*
Pouvez vous nous expliquer de quelle valeur ajoutée vous parlez ?
- *« Assurer un niveau de dialogue social et donc un **climat social compatible avec les transformations sociales du Groupe en France et à la compréhension des enjeux du Groupe.**»*
Pour vous, que signifie « un climat social compatible ... ». Ne faudrait-il pas plutôt se donner comme objectif d'avoir un "bon" voir un très "très bon niveau" de climat social ?

Dans le paragraphe « Ses moyens et son organisation » nous relevons : *"Elle (Direction Affaires Sociales France) se compose d'une **organisation légère.**"* Nous **en constatons malheureusement les premiers effets** avec la disparition du poste de DRH Territoire France et le non remplacement, depuis plus de 6 mois, de l'adjoint au responsable des relations sociales, ceci ayant en particulier pour conséquence,

- **le report à des dates non définies des négociations Groupe prévues initialement en 2007** (Droit Individuel à la Formation, égalité entre les Hommes et les Femmes, prévoyance...),
- à ce jour, **la non tenue des commissions de suivi** de l'accord sur l'informatique et de l'accord Groupe « Insertion des travailleurs handicapés »...

Afin de clarifier tout cela et de permettre un débat, nous vous proposons de nous expliquer votre nouvelle organisation lors d'une réunion de présentation avec toutes les organisations syndicales.

Dans l'attente d'une réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Olivier Lapoix
Coordonnateur syndical CFE- CGC

Gérard Giordanino
Coordonnateur syndical adjoint CFE- CGC

Avec la CFE-CGC redonnons du sens au dialogue social

<http://www.cfecgc-schneider.fr>

info@cfecgc-schneider.fr